PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE

Une séance extraordinaire du Conseil d'établissement de l'école de l'étincelle s'est tenue à l'École de l'Étincelle le 23 octobre à 19 h.

Sont présents les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :

Gabrielle Jean Léonie St-Pierre Dionne Gabrielle Mercier Rachel Larouche Cindy Auger

Représentant de la communauté :

Lynda Carrier

Représentantes des enseignants :

Sandy Joubert Marie-Pier Roy Josée Bissonnette (TEAMS) Julie Dubé

Représentante du personnel de soutien :

Rosalie Martineau (TEAMS)

Directrice:

Mireille Bergeron

Bloc 1

- 1.a) Secrétaire d'assemblée
 - b) Présences et quorum

Le quorum est respecté, la réunion peut débuter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Léonie propose l'adoption de l'ordre du jour. *CE-23-10-23-01*

À l'unanimité

3. Informations concernant l'organisation scolaire des écoles des Perséides, de l'Étincelle, et des autres écoles primaires du pôle 2, pour l'année 2023-2024 Mme Mireille nous présente les orientations prises pour l'organisation scolaire des écoles des Perséides, de l'Étincelle, et des autres écoles primaires du pôle 2 (écoles de la Marelle, du Phare, de la Ruche, de Plein-Soleil, de la Source et de la Nouvelle-

Cadie) pour l'année scolaire 2024-2025. En résumé, les élèves du préscolaire, premier et deuxième cycles de Saint-Charles seront transférés à l'école des Perséides et les élèves du 3° cycle resteront à l'Étincelle. Les élèves du 3° cycle de Beaumont et St-Gervais, ainsi que les élèves de 6° années seront également transférés à l'Étincelle. À Saint-Raphaël, il n'y aura plus d'anglais intensif en 6° année et les élèves auront l'option de venir à l'Étincelle pour l'AI. Même possibilité pour les élèves de 6° année de La Durantaye et Saint-Vallier. St-Gervais gardera toutes les classes d'adaptation scolaire.

Mme Mireille nous explique les raisons des orientations prises et nous parle des bienfaits.

4. Questions du public

Mme Mireille répond à diverses questions du public qui était présent en TEAMS ou en présence à l'école.

5. Levée de l'assemblée

Proposée par Mme Gabrielle Mercier. Il est 19 h 36. CE-23-10-23-02

À l'unanimité

Mireille Bergeron, directrice	Cindy Auger, présidente